



MENTION

BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

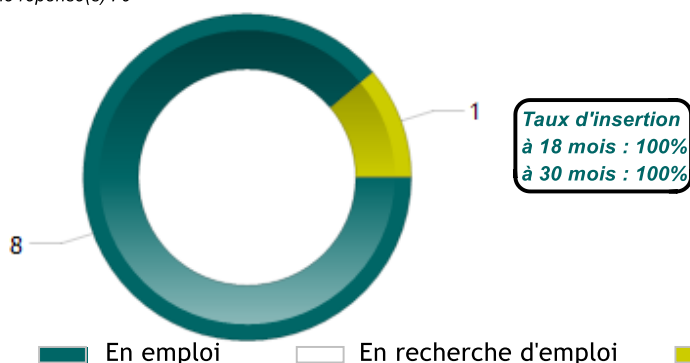
PARCOURS

BIOTECHNOLOGIES EN SANTE ET EN ALIMENTAIRE

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

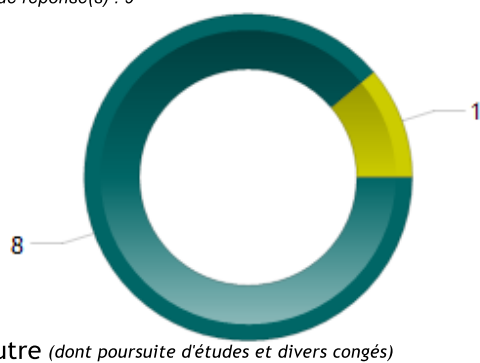
Situation professionnelle au 1er décembre 2018, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Situation professionnelle au 1er décembre 2019, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

-TECHNICIEN DE LABORATOIRE

-ASSISTANT INGENIEUR DE RECHERCHE

-ASSISTANT INGENIEUR

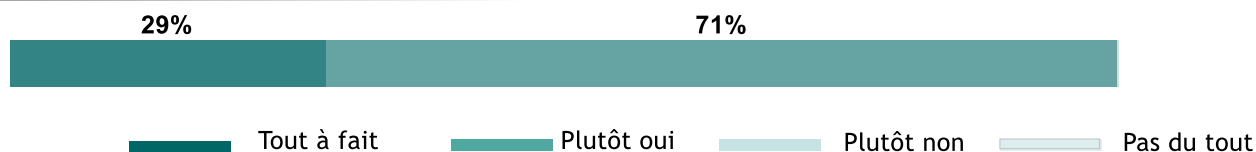
-TECHNICIEN CONTROLE QUALITE MICROBIOLOGIE

-TECHNICIEN DE LABORATOIRE (ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX)

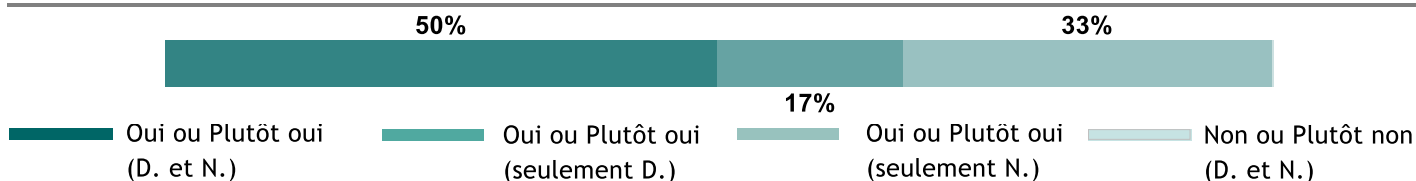
-TECHNICIEN SUPERIEUR EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, CONTROLE QUALITE ET PRODUCTION

SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi *Nombre de réponse(s) : 7*



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) *Nombre de réponse(s) : 6*



MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 7

Relations 43 %

Candidature spontanée 14 %

Suite à un stage 14 %

Sites dédiés à l'emploi 14 %

Pôle Emploi 14 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 6

Plus de 12 mois 17%

De 7 à 12 mois 0%

De 4 à 6 mois 0%

3 mois ou moins 83%

Déjà en poste antérieurement 0%

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 7



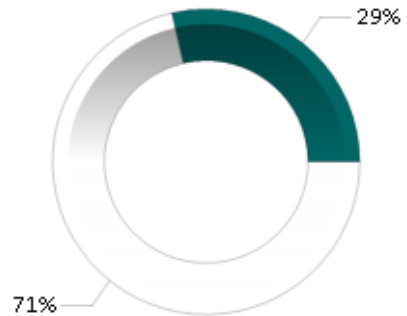
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable 57% Emploi non stable 43%

Statut

Nombre de réponse(s) : 7



Cadre 29% Technicien 71% Employé 0%

Employeur

Nombre de réponse(s) : 6

Fonction publique ou entreprise publique 33%

Entreprise privée 50%

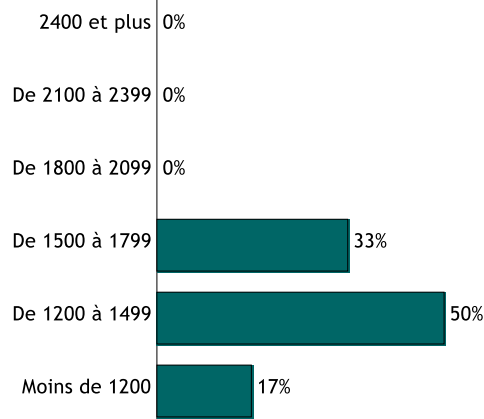
Profession libérale ou indépendant 0%

Organisations internationales et Associations 17%

Autre 0%

Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 6



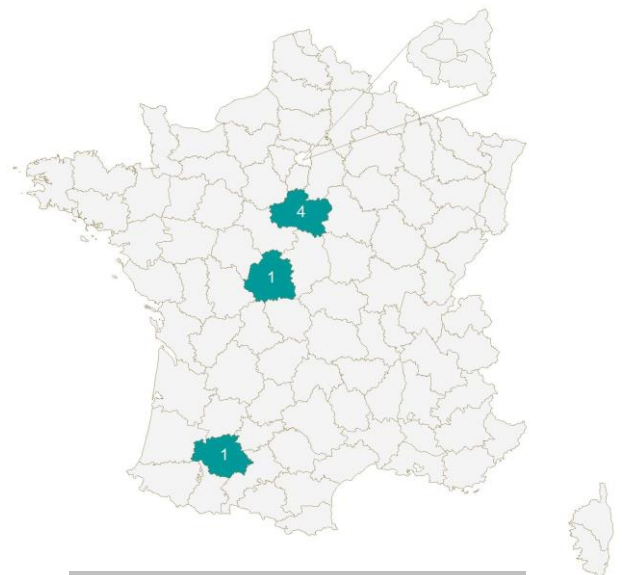
Salaire médian : 1428 euros

Salaire moyen : 1403 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 7



Emploi(s) à l'étranger: 1

